

Le Généraliste livre un compte-rendu du Congrès francophone d'allergologie qui s'est tenu du 16 au 19 avril à Paris et lors duquel les spécialistes ont reconnu l'effet contre-productif des diversifications alimentaires tardives et de la non-consommation de certains aliments dès la moindre suspicion d'atopie.

Or la tolérance alimentaire serait "un processus actif qui requiert l'ingestion précoce d'antigènes alimentaires, en particulier protéiques, et fait intervenir les systèmes immunitaires inné et adaptatif", indique le Dr Pol-André Apoil (Toulouse). "La diversification doit se faire entre 4 et 6 mois" et "les règles de diversification être les mêmes chez l'enfant normal et chez l'enfant atopique", avec cependant un bilan préalable en cas de très haut risque atopique, prône le Dr Agnès Juchet (Toulouse). Pour les allergies sévères, la tolérance pourrait être recouvrée par l'administration répétée à doses croissantes de l'aliment.

Univadis & Le Généraliste - 17 mai 2013